



Dette credit et hachellement telephonique

Par **paddy84**, le **16/11/2017** à **18:00**

Bonjour j ai ét  t contact   r  cament au telephone par un Mr faisant soit disant partie d une soci  t   de recouvrement. . Il m annonce qu un credit fait en 2007 n a pas   t   rembours  r , que j ai eu une condamnation en justice (d apres lui je suis forcement au courant) et que je doit payer rapidement sous risque de voir les interet d  bloquer. . . Je n est pas souvenir de ce credit(2007   tait une ann  e compliqu  ) ce mr ne connais pas mon adresse actuel mais celle de l   poque et il avait des infos sur ma carte d identit  . . . Je suis perplex . . . Une condanation j aurais forcement   t   au courant au bout d un moment meme avec un d  m  nagement?! Que fair?!

Par **amajuris**, le **16/11/2017**    **18:50**

bonjour,rndemander    cette personne s'il poss  de un titre ex  cutoire.rnsi vous avez chang   d'adresse sans en informer votre cr  ancier, il est normal que vous n'ayez re  u aucun courrier.rnsalutations

Par **paddy84**, le **16/11/2017**    **19:44**

A l oral il me dit que oui   videmment mais cela reste un discours oral en toute logique quand on a une condamnation contre nous nous somm  z forcement au courant au bout d un moment ?! On devient interdit bancaire etc

Par **eric2a**, le **20/11/2017 à 14:44**

bonjourrnque dois contenir un titre executoire? rnvient il d un huissier ou d un cabinet de recouvrementrnmerci

Par **morobar**, le **21/11/2017 à 09:47**

Un titre exécutoire c'est:rn* une acte authentique établi par un notairern* un jugement d'un tribunalrnEn ce qui vous concerne il s'agit donc d'un jugement rendu par un tribunal quelque part.